

La NAO 2010, c'est parti !

2010 une année de dialogue social

Le 17 février a eu lieu la première réunion de négociation annuelle obligatoire (NAO). Pour mémoire, la NAO porte sur plusieurs thèmes : les salaires effectifs, la durée effective et l'organisation du temps de travail (notamment la mise en place du travail à temps partiel à la demande des salariés). C'est également l'occasion d'examiner l'évolution de la situation de l'emploi dans l'entreprise.

Cette négociation obligatoire doit aussi traiter des mesures relatives à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (conditions d'accès à l'emploi, formation et promotion professionnelles, conditions de travail...). La négociation doit se dérouler sur la base d'un rapport établi par l'employeur présentant la situation par rapport à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Mais aussi l'employeur doit engager une négociation sur les objectifs en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et sur les mesures permettant d'atteindre ces objectifs.

Dans l'immédiat, la Direction a engagé la NAO uniquement sur la base des salaires. Elle nous a fait une présentation entachée d'erreurs, montrant ainsi l'importance qu'elle attache aux organisations syndicales et à leurs représentants.

Elle nous a présenté le bilan de la politique salariale 2009, la pire depuis 4 ans tout d'abord en niveau (voir tableau ci-dessous) mais également en masse avec seulement 81% des non cadres et 85% des cadres ayant obtenus une augmentation individuelle. Pour les 15% de cadres non augmentés, il paraît que ce serait des embauchés ou des retraités de l'année (à vérifier). **Mais pourquoi une telle austérité ?**

	2006	2007	2008	2009
Non cadre AI	1,4	1,4	1,3	1,2
Non cadre AG	1,6	1,5	1,6 + 0,7*+ 0,75**	1,2
Cadre	3,1	3,2	3,2 + 0,7*+ 0,75**	2,5
Résultat net en M€	16,3	12,9	19,2	23 ***
Valeur ajoutée en M€	125	126	135	<i>En attente</i>
Part salariale / valeur ajoutée	64,7%	65,5%	60,7%	<i>En attente</i>
Chiffre d'affaires en M€	214	212	251	280 ***

* ASTE - ** Augmentation générale du 4ème trimestre

*** Chiffres estimés (Expert SECAFI mandaté par la Commission Économique du CE). A noter, les valeurs finales ne seront communicables qu'après le 21/04/2010 (Cf. notre compte rendu de la semaine dernière sur le CA de SPS).

L'année 2008, malgré des augmentations peu « communes » (conséquence du conflit), laissait apparaître un résultat net en très forte augmentation (+50%) alors que le chiffre d'affaires avait seulement progressé de 18% (voir tableau ci-dessus). La part salariale par rapport à la valeur ajoutée chute à 60%, ce qui montre bien qu'il y avait des possibilités de pratiquer une politique salariale encore plus « généreuse ».

Rappelons les propos de la Direction lors des « négociations » en 2008 : Faire plus sur les salaires mettrait en péril le futur de l'entreprise.

Aujourd'hui, la Direction prévoit des résultats 2010 aussi bons voire meilleurs que 2009. C'est ça le péril ?

Les salariés, eux, sont à la base de l'obtention de ces résultats. Il est tout à fait normal qu'ils en soient les bénéficiaires. Il serait judicieux pour SPS d'augmenter décemment ses salariés en leur apportant un juste retour de leur travail.

Pour l'instant, seul le calendrier des négociations a été dévoilé. Il comporte encore 4 réunions le 23 février et les 3, 8 et 10 mars. C'est trop court surtout que deux réunions tombent pendant les vacances scolaires. Comment les représentants des organisations syndicales peuvent-ils informer correctement les salariés dans de telles conditions?

Sud participera activement à ces 4 réunions avec une stratégie simple :

- **Demander un allongement du calendrier de négociation,**
- **Défendre un mode de répartition plus juste,**
- **Exiger qu'il n'y ait plus de laissés pour compte.**

Par contre, nous considérons que les tickets CESU n'ont rien à faire dans cette négociation.

De même, l'intéressement qui est négocié par ailleurs ne doit pas être pris en considération dans cette négociation, surtout qu'il n'est pas un élément permanent du salaire.

Bien sûr, pour négocier il faut être au moins deux. La Direction est-elle disposée à dialoguer ou va-t-elle, comme souvent, refuser toutes les propositions des organisations syndicales et avancer à sa guise ?

Nous serons fixés assez rapidement. Pour le premier point nous allons proposer que le calendrier soit étalé jusqu'à fin mars.

Mr Amiens annonce l'année 2010 comme « **une année de dialogue social** » (c'était le titre de la présentation de la NAO du 17/02), alors tous les espoirs sont permis.



Tél: 05-56-55-86-14

Fax : 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://www.sudmetaux33.com>

E-mail: syndicat@sudmetaux33.com